



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

PAP

Question écrite n° 9499

## Texte de la question

M. Jean Briane attire l'attention de M. le ministre du logement sur les difficultés actuelles de diffusion des prêts PAP destinés à relancer, notamment, le secteur du logement social et à soutenir l'activité du bâtiment, génératrice d'emplois. Il lui demande s'il ne serait pas opportun d'étendre la distribution de prêts PAP à l'ensemble des réseaux bancaires, notamment à celui du Crédit agricole, et non au seul Crédit foncier.

## Texte de la réponse

La distribution des PAP est actuellement assurée par le Crédit Foncier de France et les Sociétés Anonymes de Crédit Immobilier (SACI), qui ont mené, chacun pour leur part, une campagne de communication pour faire connaître au public les nouvelles mesures prises par le Gouvernement en faveur du PAP. Grâce à leur efficacité, le nombre des PAP octroyés (42 000 en 1993), a commencé à remonter depuis le mois d'août et a dépassé le niveau atteint ces trois dernières années. L'enveloppe budgétaire annuelle des prêts PAP ne permet pas d'envisager d'étendre la distribution des PAP à l'ensemble des établissements bancaires.

## Données clés

**Auteur :** [M. Briane Jean](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9499

**Rubrique :** Logement : aides et prêts

**Ministère interrogé :** logement

**Ministère attributaire :** logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 1993, page 4570

**Réponse publiée le :** 7 mars 1994, page 1173